

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,

2 avril 2026

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, Mme Sophie BOURDON, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Mario CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Hakim FATMI, Mme Alexandra FORET, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Marion GOURRAUD, Mme Nathalie HAUCHARD, M. Luc HITTLER, M. Jacques LEBAS, M. Morgan LEGRAND, Mme Dominique LEPÊME, M. Kévin MIERE, M. André RIC, Mme Nathalie SCHOTT, M. Pierre SIDOINE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Amélie STAWSKI, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, Mme Christelle TOCQUEVILLE, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication
sur le site internet de
la commune,

10 avril 2026

Date de signature

29 avril 2026

Nombre de conseillers,

En exercice 29

Présents 28

Votants 29

Excusée- A donné procuration :

Mme Lisa AUBERT à M. Alexandre VOIMENT.

Monsieur BOQUET Didier a été désigné secrétaire de séance.

DL2026-047	Désignation des représentants de la commune au Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande (PNRBSN)
------------	--

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants au sein des différents syndicats, organismes et associations et ce pour la durée du mandat.

Le Parc naturel régional est géré par un Syndicat Mixte qui regroupe la Région Normandie, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, les Communes membres de la Seine-Maritime et de l'Eure, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Caux Seine Agglo, la Communauté de Communes Yvetot Normandie, la Communauté de Communes Roumois-Seine, la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle et la Communauté de communes Pays de Honfleur – Beuzeville.

Le Syndicat Mixte de réalisation et de gestion du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande a pour objet la mise en œuvre du projet de développement durable du territoire défini par la charte du Parc et la mise en cohérence des actions menées, dans ce cadre, par ses partenaires. Pour cela, il procède comme maître d'ouvrage ou fait procéder, dans le respect des compétences de ses membres et partenaires à toutes études, actions ou travaux utiles à la gestion du Parc et à l'application de la Charte qu'il s'engage à respecter et faire respecter.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu les statuts du Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande indiquant que le Conseil municipal doit nommer deux délégués titulaires et ses suppléants,

Considérant la commune de Rives-en-Seine adhérente à l'établissement public local que constitue le parc au travers d'un Syndicat Mixte ouvert dont la compétence est de mettre en œuvre la charte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande,

Considérant le renouvellement du Conseil municipal à la suite des élections municipales,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner ses représentants au sein du Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande,

Monsieur le Maire propose de désigner les représentants au sein du Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande :

- Bastien CORITON : titulaire
- Annic DESSAUX : titulaire
- Alexandre VOIMENT : suppléant
- Pierre SIDOINE : suppléant

Et d'informer les autorités compétentes de cette désignation.

Les représentants ainsi désignés exerceront leur mandat conformément aux dispositions légales en vigueur.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier BOQUET